

**COMMUNE DE  
BETTELAINVILLE**

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 6 AVRIL 2022**

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

EN EXERCICE :	15
PRESENTS :	11
VOTANTS :	13

L'an deux mille vingt-deux, le six avril à vingt heures trente,  
Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie  
en séance publique sous la Présidence de Monsieur Bernard DIOU, Maire.

**Etaient présents :**

Mmes, Jocelyne TASSETTI, Aline LELEUX, Christelle MORIS, Sylvie NEMETH, Clotilde PEULTIER, Joëlle VALENTIN,  
MM Bernard DIOU, Jean-Marc COUTURIER, Joël DAGNEAUX, Laurent GILLES, Yves METHIA.

**Absents excusés :** Mme Sandrine LARGNIER qui donne procuration de vote à M. Bernard DIOU, M. Joël SABATIER qui  
donne procuration de vote à M. Yves METHIA.

**Absents non excusés :** M. Pascale VIGNALE et M. Stéphane MATHIEU.

La secrétaire de séance est Madame Aline LELEUX.

Date de l'envoi de la convocation : Jeudi 31 mars 2022

Date d'affichage : Lundi 11 avril 2022.

**1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 21 mars 2022**

Le Conseil Municipal, approuve le compte-rendu de la réunion du 21 mars 2022.

**2. Schéma directeur de développement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques**

Le Maire signale que le SISCODIPE n'ayant pas la compétence, ni les moyens, pour porter seul le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques, a fait le choix de faire réaliser une étude dont la finalité est d'arrêter un schéma directeur de développement.

Considérant que l'article R. 353-5-7 du Code de l'énergie permet à plusieurs communes ou établissements publics compétents pour réaliser un schéma directeur de s'associer afin de réaliser un unique schéma directeur dès lors que leurs territoires sont adjacents. Le schéma directeur est alors soumis pour avis, le cas échéant, à chacun des préfets concernés, et pour adoption à chacun des organes délibérants de ces collectivités territoriales ou établissements publics.

Ce schéma directeur, qui est entièrement financé par le SISCODIPE aura pour rôle essentiel de coordonner les interventions des autorités compétentes en la matière. Cette coordination est rendue

indispensable par les différents partenaires qui interviennent en soutien sous la forme du versement d'aides financières (Etat, Région, ENEDIS, ...).

Par délibération en date du 22 février 2022, le SISCODIPE a fait sienne des conclusions du rapport de préconisation du bureau d'étude, a adopté le schéma directeur de déploiement des infrastructures de recharge proposé et a autorisé le président à signer une convention avec chacune des communes membres.

Vu la délibération du SISCODIPE citée ci-dessus, Monsieur le Maire propose de délibérer sur la validation du schéma directeur et de signer une convention avec le SISCODIPE.

**Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** les conclusions du rapport de préconisation du bureau d'étude.
- **ADOpte** le schéma directeur de déploiements des infrastructures de recharge proposé.

*Pour : 13          Contre : 0          Abstention : 0*

### **3. Création d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé entre les communes d'ABONCOURT, de BETTELAINVILLE et d'HOMBOURG-BUDANGE**

Le Maire rappelle à l'assemblée que dans le cadre de la mise en œuvre du Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé, plusieurs rencontres ont eu lieu entre les Maires des communes d'ABONCOURT, de BETTELAINVILLE, et d'HOMBOURG-BUDANGE.

Le maintien des sites actuels d'ABONCOURT et de BETTELAINVILLE a été acté et une convention fixant les conditions de répartitions des élèves et des charges des écoles regroupées a été rédigée et proposée en concertation avec les Maires

Cette convention, présentée en annexe, fixe l'ensemble des modalités d'exécution, les obligations de chaque partie, ainsi que les clauses d'engagement mutuel, les conditions financières dans le cadre du temps scolaire, les rythmes scolaires, extra-scolaires, la pause méridienne et la gestion des écoles.

Vu l'avis favorable des Maires des communes d'ABONCOURT, de BETTELAINVILLE, et d'HOMBOURG-BUDANGE ;

Vu les motivations d'intérêt général qui donnent lieu de proposer cette convention ;

**Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** la création du Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé entre les communes d'ABONCOURT, de BETTELAINVILLE et d'HOMBOURG-BUDANGE ainsi que le maintien des sites actuels d'ABONCOURT et de BETTELAINVILLE.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

- **NOMME** les membres de la commission des écoles comme représentant de la commune au fonctionnement de cette convention.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de notifier cette décision, accompagnée de la dite-convention signée, au DASEN.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire de signer toutes pièces utiles à cette affaire.

Pour : 13      Contre : 0      Abstention : 0

#### 4. Approbation du compte administratif 2021 – Budget principal

Le Conseil municipal réuni sous la Présidence de Madame Jocelyne TASSETTI, 1<sup>ère</sup> adjointe, délibérant sur le Compte administratif 2021 de la Commune dressé par Monsieur Bernard DIOU, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif 2021, lequel se résume ainsi :

<b>A – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
<b>OPERATIONS RELLES</b>			
011 Charges à caractère général	127 421,69	013 Atténuation de charges	11 171,98
012 Charges de personnel et assimilé	144 336,97	70 Produits des serv. du domaine	43 741,06
014 Atténuation de produits		73 Impôts et taxes	205 833,85
65 Charges de gestion courante	63 345,11	74 Dotations, subvent. et participations	153 845,17
656 Frais de fonctionnement groupes élus		75 Autres produits de Gestion courante	87 522,29
<b>Total dépenses de gestion courante</b>	<b>335 103,77</b>	<b>Total recettes de gestion courante</b>	<b>502 114,35</b>
66 Charges financières	24 756,38	76 Produits financiers	
67 Charges exceptionnelles		77 Produits exceptionnels	2 462,67
68 Dotations aux amortissements / provisions		78 Reprises sur amortissements / provisions	
022 Dépenses imprévues			
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE</b>	<b>359 860,15</b>	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES DE L'EXERCICE</b>	<b>504 577,02</b>
<b>OPERATIONS D'ORDRE</b>			
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections		042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	5973
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>	
<b>TOTAL MANDATS EMIS</b>	<b>359 860,15</b>	<b>TOTAL DES TITRES EMIS</b>	<b>510 550,02</b>

**A – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

	Mandats et titres émis	Résultat reporté N-1	Restes à réaliser N+1	Cumul section
Dépenses	359 860,15	0	0	359 860,15
Recettes	510 550,02	363 144,70	0	873 694,72

<b>B – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES			
010 Stocks		010 Stocks	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4040,40	13 Subventions investissement reçues	47 297,89
204 Subventions aux organismes publics		16 Emprunts et dettes assimilés	
21 Immobilisations corporelles	150 818,64	20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	
22 Immobilisations reçues en affectation		204 Subventions aux organismes publics	
23 Immobilisations en cours		21 Immobilisations corporelles	
Opérations 12/14/15/16/17	240 649,59		
Total Opérations équipement		22 Immobilisations reçues en affectation	
		23 Immobilisations en cours	
<b>Total dépenses d'équipement</b>	<b>395 508,63</b>	<b>Total recettes d'équipement</b>	<b>47 297,89</b>
		10 Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	13 291,17
		1068 Dotations, fonds divers et réserves	
16 Emprunts et dettes assimilées	46 108,20	165 Dépôts et cautionnements reçus	90
18 Compte de liaison : affectation		18 Compte de liaison : affectation	
26 Participations et créances ratt. à partic.		26 Participations et créances ratt. à particip.	
27 Autres immobilisations financières		27 Autres immobilisations financières	
020 Dépenses imprévues (investissmt)	29 052	024 Produits de cessions	
<b>Total dépenses financières</b>	<b>75 160,20</b>	<b>Total recettes financières</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE</b>	<b>470 668,83</b>	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES DE L'EXERCICE</b>	<b>60 679,06</b>
OPERATIONS D'ORDRE			
040 Opérations d'ordre entre sections	5 973	040 Opérations d'ordre entre sections	
041 Opérations patrimoniales		041 Opérations patrimoniales	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>	
<b>TOTAL DES MANDATS EMIS</b>	<b>476 641,83</b>	<b>TOTAL DES TITRES EMIS</b>	<b>60 679,06</b>

<b>B – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
	Mandats et titres émis	Résultat reporté N-1	Restes à réaliser N+1	Cumul section
Dépenses	476 641,83	0	269 500	745 641,83
Recettes	60 679,06	406 014,48	0	466 693,54

### **BALANCE GENERALE DEPENSES**

	Dépenses totales	Résultat reporté	Reste à réaliser 2021	TOTAL CUMULE SECTION
Fonctionnement	359 860,15	0	0	359 860,15
Investissement	476 641,83	0	269 500	746 141,83

### **BALANCE GENERALE RECETTES**

	Recettes totales	Résultat reporté	Reste à réaliser 2021	TOTAL CUMULE SECTION
Fonctionnement	510 550,02	363 144,70	0	873 694,72
Investissement	60 679,06	406 014,48	0	466 693,54

### **BALANCE GENERALE DE L'EXERCICE**

	TOTAL CUMULE SECTION
Fonctionnement	513 834,57
Investissement	-279 448,29

Pour : 11      Contre : 0      Abstention : 1

#### **5. Approbation du compte de gestion 2021– Budget principal**

Le Conseil municipal réuni sous la Présidence de Monsieur Bernard DIOU, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif 2021, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses affectées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, du passif, l'état des restes à payer, l'état des restes à recouvrer, après avoir approuvé le compte administratif 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes, Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

**Après en avoir délibéré,  
Le Conseil municipal, à l'unanimité,**

**DECLARE** que le compte de gestion dressé pour 2021 par le comptable du service de gestion comptable de Hayange, Madame Léone PRIGENT par intérim, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour : 12      Contre : 0      Abstention : 1

## 6. Affectation des résultats de l'exercice 2021 – Compte principal

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021,  
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2021,

**Après en avoir délibéré,  
Le Conseil municipal, à l'unanimité,**

**DECIDE** d'affecter

- **9 948,29 €** en section d'investissement en recettes à l'article 001 du budget principal 2022 de la Commune.
- **234 386,28 €**, en section de fonctionnement en recettes à l'article 002 du budget principal 2022 de la Commune.

*Pour : 13      Contre : 0      Abstention : 0*

## 7. Budget primitif principal – Année 2022 – Comptabilité M14

Le Maire présente le projet du Budget Primitif principal 2022 dont un exemplaire est parvenu à chaque membre du Conseil Municipal, afin qu'il puisse l'examiner et formuler ses observations éventuelles en cours de séance.

**Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

**DECIDE** de voter le Budget Primitif 2022

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- Au niveau du chapitre pour la section investissement avec les opérations

**ADOpte** le Budget Primitif 2022 dont la balance générale est la suivante :

<b>A – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>		<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>	
<b>OPERATIONS RELLES</b>			
011 Charges à caractère général	344 600	013 Atténuation de charges	11 000
012 Charges de personnel et assimilé	181 900	70 Produits des serv. Du domaine	27 860
014 Atténuation de produits	0	73 Impôts et taxes	195 000
65 Charges de gestion courante	78 200	74 Dotations et participations	150 750
656 Frais de fonctionnement groupes élus		75 Autres produits de Gestion courante	80 500
<b>Total dépenses de gestion courante</b>	<b>604 700</b>	<b>Total recettes de gestion courante</b>	<b>465 110</b>
66 Charges financières	30 300	76 Produits financiers	
67 Charges exceptionnelles	1 500	77 Produits exceptionnels	500
68 Dotations aux amortissements / provisions		78 Reprises sur amortissements /provisions	
022 Dépenses imprévues	30 000		

<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE</b>	<b>666 500</b>	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES DE L'EXERCICE</b>	<b>465 610</b>
<b>OPERATIONS D'ORDRE</b>			
023 Virement à la section investissement	33 496,28		
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections		042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>33 496,28</b>	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>699 996,28</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	
		<b>R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>234 386,28</b>
		<b>TOTAL DES RECETTES CUMULEES</b>	<b>699 996,28</b>

<b>B – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>		<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>	
<b>OPERATIONS REELLES</b>			
010 Stocks	0	010 Stocks	
1321	0		
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	25 500	13 Subventions investissement reçues	42 495
204 Subventions aux organismes publics	0	16 Emprunts et dettes assimilés	
21 Immobilisations corporelles	229 791,28	20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	
22 Immobilisations reçues en affectation	0	204 Subventions aux organismes publics	
23 Immobilisations en cours	50 000	21 Immobilisations corporelles	290 248,29
Total Opérations équipement + restes à réaliser	305 291,28	22 Immobilisations reçues en affectation	
		23 Immobilisations en cours	
<b>Total dépenses d'équipement + Reste à réaliser</b>	<b>305 291,28</b>	<b>Total recettes d'équipement</b>	<b>332 743,29</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0	10 Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	
		1068 Dotations, fonds divers et réserves	
16 Emprunts et dettes assimilées	53 000	165 Dépôts et cautionnement reçus	2000
18 Compte de liaison : affectation	0	18 Compte de liaison : affectation	
26 Participations et créances ratt. à particip..	0	26 Participations et créances ratt. à particip.	
27 Autres immobilisations financières	0	27 Autres immobilisations financières	
020 Dépenses imprévues	0	024 Produits de cessions	
<b>Total dépenses financières</b>	<b>53 000</b>	<b>Total recettes financières</b>	
<b>D001</b>	<b>9 948,29</b>		
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>368 239,57</b>	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES DE L'EXERCICE</b>	<b>334 743,29</b>

<b>REELLES DE L'EXERCICE + RESTE A REALISER</b>			
<b>OPERATIONS D'ORDRE</b>			
Opération 12			
Opération 14		021 Virement de la section de fonctionnt	33 496,28
Opération 17			
040 Opérations d'ordre entre sections		040 Opérations d'ordre entre sections	
041 Opérations patrimoniales		041 Opérations patrimoniales	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>368 239,57</b>	<b>TOTAL DES RECETTES CUMULEES</b>	<b>368 239,57</b>
<b>D001 SOLDE EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>		<b>R001 EXEDENT D'IVESTISSEMENT REPORTE</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES CUMULEES</b>	<b>368 239,57</b>	<b>TOTAL DES RECETTES CUMULEES</b>	<b>368 239,57</b>

### **BALANCE GENERALE DEPENSES**

	Dépenses totales	Résultat reporté	Reste à réaliser	<b>TOTAL CUMULE SECTION</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>699 996,28</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>699 996,28</b>
<b>Investissement</b>	<b>368 239,57</b>	<b>9 948,29</b>	<b>269 500</b>	<b>647 687,86</b>

### **BALANCE GENERALE RECETTES**

	Recettes totales	Résultat reporté	Reste à réaliser	<b>TOTAL CUMULE SECTION</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>699 996,28</b>	<b>513 834,57</b>	<b>0</b>	<b>1 213 830,85</b>
<b>Investissement</b>	<b>368 239,57</b>		<b>0</b>	<b>368 239,57</b>

*Pour : 11      Contre : 1      Abstention : 1*

La présente séance du Conseil municipal est levée, le six avril deux mille vingt-deux à vingt-deux heures.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations  
Bettelainville, le 11/04/2022

Le Maire  
Bernard DIOU

